

**ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION**

**DONNEE AU CONJOINT COMMUN EN BIENS**

**(arrêté du 4 juillet 2007)**

Je soussigné (e),

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123.121-1 du Code de Commerce

avoir informé mon conjoint, Mr ou Mme \_\_\_\_\_ avec lequel/laquelle

je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit

des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de

ma profession sur ces biens communs.

Fait à,

le

(signature de la personne immatriculée)

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable